



Assemblée générale

Distr. générale
30 juillet 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 20 de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable

Promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme sur la promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement, présenté en application de la résolution [71/240](#).

* [A/73/150](#).



Rapport du Secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme sur la promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement

I. Introduction

1. L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-treizième session, en collaboration avec l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) et les autres organismes et programmes compétents des Nations Unies, un rapport sur l'application de la résolution [71/240](#) intitulée « Promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement », dans laquelle figurent des recommandations sur les moyens de promouvoir le tourisme durable, y compris l'écotourisme, afin de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable. En sa qualité d'institution spécialisée du système des Nations Unies dont l'une des missions majeures est de favoriser le développement d'un tourisme responsable, durable et accessible à tous, l'OMT a été invitée à diriger l'établissement du présent rapport.

2. Les progrès décrits dans le présent rapport sont tirés des résultats d'une enquête menée en 2018 auprès de tous les États Membres concernant l'examen des mesures prises à l'échelle nationale en vue d'appliquer la résolution [71/240](#), ainsi que des connaissances que l'OMT a acquises en participant de manière active à des manifestations, initiatives, recherches et autres activités avec ses États membres, ses membres affiliés et d'autres parties prenantes.

II. Faits nouveaux survenus depuis l'adoption de la résolution [71/240](#)

A. Progrès accomplis dans l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030

3. Avec trois cibles propres au secteur du tourisme intégrées aux objectifs de développement durable, le Programme 2030 voit pleinement reconnu le rôle important que le tourisme peut jouer dans la promotion du développement durable et l'accélération des progrès sur la voie des 17 objectifs.

4. Pour mettre en valeur le rôle que peut jouer le tourisme comme moteur de changement, outil de réalisation des objectifs et facteur de progrès dans les trois dimensions de la durabilité, l'Assemblée générale a, par sa résolution [70/193](#), proclamé l'année 2017 Année internationale du tourisme durable pour le développement, 50 ans après la célébration de l'Année internationale du tourisme, en 1967, sous le thème « Le tourisme, passeport pour la paix » (et 15 ans après la commémoration de l'Année internationale de l'écotourisme, en 2002). L'Année internationale du tourisme durable pour le développement a été proclamée dans le but de mieux faire comprendre aux décideurs et au grand public la contribution du tourisme au développement durable, tout en engageant toutes les parties prenantes à conjuguer leurs efforts pour faire du secteur un moteur de changement.

5. La célébration de l'Année internationale a été l'occasion de reconnaître le rôle vital qu'un secteur touristique bien géré peut jouer en faveur du développement durable, de la diversification économique, de l'élimination de la pauvreté, de la protection de l'environnement, de la préservation du patrimoine culturel et du

renforcement de la paix dans le monde. De nouvelles initiatives sont lancées dans le prolongement de celles qui ont été menées en 2017, comme la plateforme en ligne « Tourism for SDGs – Journey to 2030 » (Le tourisme au service des objectifs de développement durable – voyage à l’horizon 2030). Créée par l’OMT avec le soutien de la Suisse en marge du Forum politique de haut niveau du Conseil économique et social pour le développement durable, cette plateforme a été conçue comme un nouvel outil permettant d’accroître la contribution du tourisme à la réalisation des objectifs de développement durable¹.

B. Accélérer la transition vers des modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme

6. Dans le but de poursuivre la transition vers des modes de consommation et de production plus durables, le réseau One Planet a continué, dans le cadre du programme Tourisme durable (anciennement appelé Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables), ses efforts de coopération visant à réunir les acteurs du monde entier en vue de développer un tourisme plus durable et à transposer à plus grande échelle les initiatives et les partenariats permettant de passer plus rapidement à des modes de consommation et de production durables.

7. Le portefeuille des activités du programme Tourisme durable, d’une valeur de plus de 25 millions de dollars, comprend toutes les initiatives menées par plus de 90 partenaires et plus de 390 projets exécutés en 2015, 2016 et 2017. Depuis 2017, le programme voit l’accent mis sur ses quatre priorités thématiques : intégrer les modes de consommation et de production durables dans les politiques ; produire des données probantes sur les schémas de consommation et de production durables ; généraliser les pratiques de consommation et de production durables ; améliorer le financement des modes de consommation et de production durables. Grâce à ses activités de base, le programme Tourisme durable présente toujours une valeur ajoutée pour ses membres, qui en tirent :

a) Des supports de sensibilisation permettant de mieux faire connaître les efforts des membres du réseau, comme le calendrier 2017 des événements, mettant en vedette les célébrations des membres du réseau pendant l’Année internationale du tourisme durable pour le développement au moyen de diverses plateformes dans les médias sociaux ;

b) Des possibilités d’échanger des connaissances en participant à des forums publics tels que le Forum mondial de l’économie circulaire (Helsinki, juin 2017), le Congrès mondial de la nature de l’Union internationale pour la conservation de la nature (Honolulu, États-Unis d’Amérique, septembre 2016) et la Foire internationale du tourisme et Hawaï (Madrid, janvier 2015), et à des webinaires permettant de partager expertise et données d’expériences avec ceux qui sont intéressés ;

c) Un appui technique à l’exécution de projets et à l’organisation de manifestations telles que les forums sur le tourisme durable et responsable organisés en Croatie et en République de Corée en juin 2017, l’atelier sur le développement durable et l’économie circulaire en Polynésie française en novembre 2017, et les trois

¹ Des informations supplémentaires sur les activités et les retombées de l’Année internationale peuvent être consultées dans le rapport du Secrétaire général de l’Organisation mondiale du tourisme sur la mise en œuvre de l’Année internationale du tourisme durable pour le développement (2017) (A/73/280).

projets touristiques soutenus par le Fonds d'affectation spéciale du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables.

8. Depuis 2016, le programme Tourisme durable a organisé diverses manifestations, en collaboration avec un certain nombre de partenaires dans le monde entier, afin de faire avancer les discussions sur ses priorités. En 2017, entre autres succès, on peut citer le troisième symposium international et de la conférence annuelle du programme Tourisme durable du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, par l'Organisation du tourisme du Botswana à Kasane (Botswana), au mois de décembre. Consacrée aux moyens de garantir la viabilité des destinations touristiques grâce à l'innovation, cette conférence a permis aux participants d'échanger des données d'expérience et des connaissances sur les approches innovantes propres à améliorer la planification, le financement et les stratégies de commercialisation dans les domaines du tourisme et de la conservation. Elle a également permis de promouvoir l'élaboration et l'adoption de l'Appel à l'action de Kasane en faveur des modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme : le tourisme que nous voulons, qui avait été préparé par le réseau pour contribuer aux réalisations de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement.

9. Les webinaires organisés par le programme Tourisme durable, en coopération avec d'autres entités, notamment le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Gouvernement français, sont devenus un important outil permettant de partager les expériences avec les parties prenantes intéressées à l'intérieur et à l'extérieur du réseau. Depuis 2016, 13 webinaires ont été organisés au total, avec plus de 800 participants venus du monde entier. Les sujets abordés sont très divers : les changements climatiques, les petites et moyennes entreprises, la planification du tourisme, l'économie circulaire, les catalyseurs de durabilité, le financement du développement durable, le tourisme excessif dans les zones protégées et la gestion durable des aliments. Pour toucher le public le plus large possible, tous les webinaires ont été mis en ligne par le programme.

10. Afin de relever le défi visant à dissocier la croissance de l'utilisation des ressources, il faut passer de modes de consommation et de production linéaires à des modes circulaires, en encourageant l'utilisation de matériaux produits en boucle fermée tout au long de la chaîne de valeur. La question de la circularité occupe une place de plus en plus importante dans les webinaires, conférences et initiatives de recherche du réseau One Planet. Le réseau a, par exemple, apporté une assistance technique et a contribué à un séminaire sur le tourisme durable et responsable, organisé par la collectivité territoriale de Polynésie française à Papeete les 20 et 21 novembre 2017 ; c'était le deuxième d'une série de trois séminaires sur le développement durable et l'économie circulaire organisés dans le cadre du projet du Conseil de coopération économique du Pacifique.

11. Lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, tenu à New York du 9 au 18 juillet, afin de tirer parti de tous ces efforts et de faire évoluer la réflexion sur l'économie circulaire dans le secteur du tourisme, le réseau One Planet a organisé, dans le cadre de son programme Aménagement et construction durables, en collaboration avec le PNUE et les gouvernements bhoutanais, botswanais, finlandais et mexicain, une manifestation parallèle pour montrer comment des solutions d'économie circulaire appliquées aux secteurs du tourisme et du bâtiment pourraient accélérer le passage à des modes de consommation et de production durables et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12, tout en contribuant à l'édification de sociétés durables et résilientes.

C. Établir des politiques, des directives et des institutions nationales appropriées

12. Contribuer à la mise en place, par les acteurs concernés, de cadres directeurs favorisant un développement durable, reste une des premières responsabilités du secteur du tourisme. Afin d'assister les gouvernements nationaux dans cette tâche, l'OMT a mené, en collaboration avec le PNUE et avec l'appui du Gouvernement français entre avril 2016 et juin 2018, des recherches sur l'intégration des modes de consommation et de production durables dans les politiques touristiques des pays pour mieux comprendre les raisons du statu quo observé à l'heure actuelle dans le monde et inciter les acteurs du tourisme à prendre de nouvelles initiatives en vue d'accélérer l'adoption de modes de consommation et de production durables. Un résumé du rapport de référence, qui reste à paraître, sur l'intégration des modes de consommation et de production durables dans les politiques touristiques a été présenté au forum politique de haut niveau en juillet 2018.

13. La méthodologie retenue était basée sur les indicateurs de succès du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, qui subdivisent le concept de consommation et de production durables en éléments tangibles ou « zones d'impact », tels que la protection de la biodiversité, l'exploitation durable des terres, l'efficacité énergétique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation efficace de l'eau et la réduction des déchets. Elle s'appuyait sur une enquête mondiale consacrée à la planification du tourisme, qui a compté 75 répondants, un examen systématique de 73 politiques nationales du tourisme, des entretiens avec 11 experts des autorités nationales du tourisme, des consultations avec les principales parties prenantes et une évaluation des ensembles de données et des documents d'orientation connexes, y compris les plans de mise en œuvre des trois Conventions de Rio (la Convention sur la diversité biologique, la Convention sur la lutte contre la désertification et la Convention-cadre sur les changements climatiques). Au total, le projet couvrait 101 États (64 % de tous les États membres de l'OMT) de toutes les régions du monde.

14. D'après les conclusions données dans le rapport, les politiques nationales relatives au tourisme constituent un bon point de départ pour placer les modes de consommation et de production durables au cœur de la planification à long terme du développement du tourisme. Il apparaît aussi important de prendre de toute urgence des mesures pour dissocier la croissance du tourisme de l'exploitation des ressources naturelles. Les conclusions sont classées en six grands domaines : l'évolution des structures institutionnelles du tourisme à l'échelle nationale, les éléments communs en matière de planification nationale du tourisme, la promotion de l'adoption de modes de consommation et de production durables et du développement durable dans les politiques nationales du tourisme, l'existence d'instruments politiques permettant de relever les défis environnementaux liés au secteur touristique, l'application des politiques touristiques nationales et le suivi des progrès, et les autres liens entre politiques nationales du tourisme et cibles de l'objectif de développement durable n° 12.

15. Dans le rapport, cinq approches stratégiques ont été recommandées aux décideurs aux fins d'accélérer l'intégration des modes de consommation et de production durables dans les politiques nationales relatives au tourisme et leur concrétisation sur le terrain. Il leur a été suggéré d'aligner leur action sur les objectifs de développement durable, en accordant la priorité à l'objectif 12 ; d'en favoriser la réalisation en mettant au point des instruments permettant de promouvoir l'adoption de modes de consommation et de production durables ; de mettre l'accent sur la mesure et le suivi des résultats et à la mise à disposition de données ; d'exploiter les données spatiales pour pouvoir visualiser les interactions avec l'environnement ; et d'adopter des démarches novatrices, notamment la circularité. Les conclusions

données dans le rapport ont pour but d'aider les acteurs du tourisme dans les efforts qu'ils déploient au regard des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 12, grâce à la planification et à l'élaboration de politiques responsables.

D. Résultats de l'enquête menée par l'Organisation mondiale du tourisme sur l'application de la résolution 71/240

16. Au début de l'année 2018, l'OMT a mené une enquête sur l'application de la résolution 71/240 et collecté des informations de tous les États membres et d'autres organisations internationales concernant l'évolution de la situation et les progrès réalisés dans les domaines visés par la résolution. Grâce aux informations données par les 19 répondants à la note de cadrage, on a pu obtenir une vue d'ensemble des efforts que les pays ont consenti depuis 2016 pour tenir compte de la biodiversité, de la lutte contre les changements climatiques, de l'élimination de la pauvreté et du développement inclusif. Dans l'ensemble, au vu des réponses à l'enquête, l'objectif de développement durable n° 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) et l'objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous), suivis de près par l'objectif 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) sont actuellement considérés comme les plus pertinents pour le développement durable du tourisme.

Prise en compte de la biodiversité et généralités

17. Le tourisme durable permet la conservation de joyaux culturels et naturels, tels que les plages vierges, les récifs coralliens et la biodiversité, et c'est de ces atouts mêmes qu'il tire sa valeur économique et financière. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et ses partenaires appuient la réalisation d'enquêtes sur le terrain afin de mesurer pleinement les avantages socioéconomiques présentés par les zones protégées et les activités touristiques connexes. Par exemple, en 2016, le parc national South Luangwa, en Zambie, a créé directement 1 821 emplois et généré 14,8 millions de dollars en valeur ajoutée, 2,9 millions de dollars en recettes de billetterie et 2,6 et 3,6 millions de dollars en taxes d'affaires. Les zones protégées au Brésil ont généré un montant de plus de 347 millions de dollars en ventes directes, apporté une valeur ajoutée de 194 millions de dollars au produit intérieur brut et permis la création de 23 813 emplois.

18. Le PNUD collabore avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour favoriser les possibilités économiques et financières et réduire les effets néfastes des opérations touristiques. Au Guatemala, le PNUD et le FEM se sont associés pour que soit tiré le meilleur parti, dans l'intérêt des populations locales, de la célébration ancestrale de la « prière pour la pluie », qui attire des milliers de visiteurs, sans nuire à la zone où se trouvent le volcan et le lac Chicabal. Cette action a notamment permis de réduire les déchets solides de 95 % et d'adopter un nouveau système de billets d'entrée pour financer les efforts de conservation.

19. Parmi les autres formes de tourisme durable envisageables, on peut citer le projet de renforcement des zones marines protégées visant à préserver les principales zones clefs de biodiversité marine. Les possibilités d'écotourisme ont été étudiées dans 15 zones marines protégées, de même que dans 12 réserves tanzaniennes, de sorte que le nombre de visiteurs a été multiplié par 25 dans certaines zones grâce aux recommandations qui ont été formulées et aux investissements supplémentaires consentis. Même dans les régions sujettes aux conflits, le tourisme durable peut favoriser la préservation des patrimoines culturel et naturel, comme c'est le cas aux abords des lacs cristallins de Band-e-Amir en Afghanistan, où près de 200 000 visiteurs

se rendent chaque année. Il faudrait s'employer à reproduire, en les adaptant, les initiatives des populations locales et autochtones, telles que l'Association Raja Ampat Homestay, lauréate du Prix Équateur, qui regroupe plus de 80 entreprises communautaires d'écotourisme opérant en Papouasie et en Papouasie occidentale.

20. Les États membres ont intégré le souci de la biodiversité dans le secteur du tourisme en renforçant les initiatives de planification des visites des zones protégées par le public, à l'instar de l'Uruguay, où un tel projet a été élaboré dans le cadre d'un accord entre le Ministère du logement, de l'environnement et de l'aménagement du territoire et le Ministère du tourisme et sport, avec la participation de l'agence uruguayenne pour la recherche et l'innovation et l'appui technique de l'organisation non gouvernementale Retos al Sur.

21. En Uruguay, on considère que l'utilisation d'instruments facultatifs comme la certification, qui prend en compte la protection de la biodiversité, est un outil précieux permettant de reconnaître les bonnes pratiques dans le secteur de l'hébergement. Le secteur a également un rôle à jouer dans la bonne gestion de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques, en mettant notamment l'accent sur l'efficacité énergétique, l'utilisation durable de l'eau, les installations de gestion durable des déchets et l'adaptation aux changements climatiques.

22. El Salvador cherche à intégrer la biodiversité dans les activités touristiques à l'échelle nationale dans le cadre d'initiatives comme les « villages vivants » et des projets sur la biodiversité, la pêche et le tourisme. La mise en œuvre de ces stratégies est toutefois compliquée par le manque de coordination entre les acteurs des secteurs public et privé, le fait que le rendement des investissements consentis est limité à court terme et la persistance de pratiques qui nuisent à l'environnement.

23. Dans son plan national de développement 2013-2018, le Mexique a tenu compte du rôle vital que joue le tourisme dans la création d'emplois, l'ouverture de marchés pour les petites et moyennes entreprises et la protection des richesses naturelles et culturelles du pays. L'objectif 5 du plan sectoriel 2013-2018 pour le tourisme vise à favoriser le développement durable des destinations touristiques et à faire en sorte que les communautés concernées en tirent plus d'avantages sociaux et économiques.

24. En République dominicaine, la question de la biodiversité en matière de tourisme est réglementée par le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles, en particulier sa division des affaires côtières et marines. Selon le plan en vigueur, le développement du secteur touristique doit se faire dans le respect des impératifs écologiques, tant dans la phase de conception des projets que lors de leur exécution, notamment en ce qui concerne les hôtels et autres installations nécessaires au secteur.

25. Au Guatemala, le Conseil national des zones protégées, à qui incombe la gestion des zones protégées et de la biodiversité, a renforcé les capacités de son personnel grâce à des formations sur des questions telles que la conservation, le tourisme et la planification. Le plan directeur 2015-2025 pour un tourisme durable a pour objectif principal de développer le tourisme selon les Critères mondiaux du tourisme durable. Parmi les obstacles rencontrés, on peut citer les faibles ressources financières allouées à l'application des plans et des projets dans leur intégralité et un manque de sensibilisation sur les questions de durabilité et sur l'appui que requièrent ces initiatives.

26. Le Panama a généralisé la prise en compte de la biodiversité à la faveur d'initiatives encouragées par le Ministère de l'environnement. Le développement du tourisme vert dans les zones protégées, dans le but de promouvoir la préservation de la diversité biologique, est l'un des cinq axes stratégiques de son action. Il compte y parvenir en mettant en place un écotourisme à faible impact avec la coopération des

populations locales et du secteur privé. L'Autorité panaméenne du tourisme, le Smithsonian Tropical Research Institute, la Fondation Natura, la Banque interaméricaine de développement et le FEM s'emploient ensemble à atteindre cet objectif. Entre autres activités écotouristiques visant à sauvegarder la biodiversité comprennent, on peut citer la promotion de l'écotourisme comme outil de conservation et outil scientifique ; le suivi participatif de l'aigle harpie dans le parc national de Chagres et du jaguar dans les parcs nationaux de Darien et de Portobelo ; l'élaboration de plans relatifs à l'utilisation publique des zones protégées ; l'élaboration de normes visant à garantir un tourisme durable et l'implication des communautés locales.

27. Le programme environnemental panaméen 2014-2019 met l'accent sur la cogestion des zones protégées – marines et terrestres – avec des groupes communautaires organisés à cette fin, sur le renforcement de la gestion et la conservation active des zones protégées grâce à des campagnes de sensibilisation à l'écologie et des programmes d'investissement dans l'environnement, des entreprises communautaires environnementales, un écotourisme à faible impact, le bénévolat et d'autres activités ainsi que l'institutionnalisation du concept des couloirs biologiques et de leur gestion. Pour que la prise en compte de la biodiversité soit systématique, il faut notamment que le Gouvernement panaméen mette en place des mécanismes de coordination efficaces destinés aux communautés locales et aux secteurs public et privé, qu'il règle les différends liés à l'utilisation des terres dans les zones protégées et que les processus de collaboration avec les communautés locales gagnent en crédibilité.

28. Par le décret exécutif n° 59 du 9 mars 2016, le Panama a créé un mécanisme de gestion partagée des zones appartenant au système national de zones protégées et administré par le Ministère de l'environnement, aux fins de la conservation de la biodiversité. Dans ses Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité, le Panama reconnaît qu'en plus de l'environnement, il faut tenir compte d'autres aspects pour préserver la diversité biologique. Les concessions et les permis font partie des instruments qui ont été largement utilisés pour atteindre ces objectifs.

29. Au Pérou, la politique environnementale du secteur touristique comprend des lignes directrices pour l'application de mesures favorisant le contrôle et la prévention de la pollution de l'environnement et la conservation de la biodiversité. Dans cette politique, le Pérou reconnaît qu'il importe d'adopter une vision d'ensemble pour utiliser les ressources naturelles de manière durable et ainsi garantir la durabilité de la biodiversité.

30. Aux Seychelles, le label tourisme durable contribue à la conservation de la biodiversité et de l'environnement. Il est aussi tenu compte de la nécessité de protéger la biodiversité dans les études d'impact sur l'environnement. De plus, les stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité prennent en compte différents secteurs, notamment le tourisme.

31. Trinité-et-Tobago voit dans l'écotourisme un secteur porteur de développement. En conséquence, un projet de politique relative à l'écotourisme a été élaboré et est en train d'être affiné. De plus, certaines des organisations écotouristiques les plus prospères du pays, telles que Nature Seekers et Save Our Sea Turtles, montrent la voie en multipliant les projets liés à la biodiversité, qui voient l'accent mis sur les efforts de conservation des tortues marines menacées d'extinction et sur les initiatives ayant pour but de protéger et de préserver les écosystèmes locaux.

32. Parmi les facteurs que Trinité-et-Tobago juge importants pour intégrer les efforts de conservation de la biodiversité dans le secteur touristique figurent la détermination dont certaines communautés font preuve pour préserver, conserver et protéger l'environnement, conscientes qu'elles pourront en tirer des avantages économiques,

socioculturels et environnementaux ; la création de sous-comités engagés dans la protection et la préservation de la biodiversité ; et les activités de formation et de renforcement des capacités dans les communautés.

33. Le tourisme durable occupe une place centrale dans le plan national de développement touristique (2017-2021) du Costa Rica, qui fixe notamment plusieurs normes de durabilité pour le secteur du tourisme.

34. Au Venezuela, la loi de 2014 relative à la promotion du tourisme durable comme activité communautaire et rurale vise à promouvoir et à développer un tourisme durable et responsable en tant qu'activité communautaire et sociale, dans le plein respect de l'environnement et de la biodiversité. Un développement touristique à faible impact environnemental est encouragé et récompensé dans le but de préserver les ressources en eau, l'énergie, la sylviculture, la biodiversité, les zones protégées, la flore, la faune et toute autre catégorie ou zone environnementale déterminée par la loi.

35. Le Bhoutan a commencé à aligner et intégrer ses plans et programmes relatifs au tourisme et ceux relatifs à la biodiversité pour veiller à ce qu'ils soient complémentaires. Quant à la Turquie, elle compte de nombreuses lois, réglementations et stratégies relatives à la biodiversité. Le Soudan met en œuvre ses politiques nationales en matière de biodiversité par l'intermédiaire de son Conseil supérieur de l'environnement et des ressources naturelles.

36. En Slovénie, la biodiversité est considérée comme un atout pour le tourisme, en particulier l'écotourisme. La loi sur la conservation de la nature est strictement appliquée. Toute action qui pourrait avoir une incidence négative sur les ressources naturelles ou la biodiversité sont interdites, et la réalisation d'une étude d'impact environnemental est une condition préalable à toute activité en milieu naturel.

37. En décembre 2014, le Ministère fédéral autrichien du développement durable et du tourisme a lancé sa « Stratégie 2020+ pour la biodiversité en Autriche », recensant les objectifs fixés et indicateurs retenus en ce qui concerne la préservation de la diversité biologique. Dans le cadre de l'objectif 5 de cette stratégie, le tourisme et les activités de loisirs sont replacées dans le contexte des activités en faveur de la biodiversité. L'Autriche estime essentiel d'encadrer le tourisme et les activités de loisirs, en accordant une attention particulière aux zones sensibles sur le plan écologique. En outre, des critères relatifs à la biodiversité ont été intégrés dans les lignes directrices régissant l'utilisation des éco-étiquettes dans les industries du tourisme et des loisirs.

38. Dans le cadre de l'initiative OMT/Chimelong sur les espèces sauvages et le tourisme durable, rendue possible par le Groupe Chimelong, basé à Guandong (Chine), des séminaires de formation ont été organisés en 2017 et 2018 à l'intention des responsables du tourisme sur le tourisme et la protection de la biodiversité au Bénin, en République démocratique du Congo, au Gabon, en Guinée et au Niger, et sur les espèces sauvages et le tourisme durable au Bangladesh. Des séminaires régionaux, auxquels ont participé des spécialistes des relations avec les médias venus de plusieurs pays d'Afrique, ont également été consacrés aux relations avec les médias au service de la faune sauvage et du tourisme durable au Botswana et en République démocratique du Congo. En 2018, l'OMT a organisé un séminaire régional sur les changements climatiques, la biodiversité et le développement du tourisme durable aux Fidji et lancé des projets sur le tourisme durable et la conservation de la vie sauvage en République démocratique du Congo et au Zimbabwe.

Changements climatiques

39. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États Membres ont constaté l'importance des liens existant entre les changements climatiques et le développement durable et les possibilités qu'il importe d'exploiter à cet égard. L'objectif de développement durable n° 13, qui revêt une dimension transversale et est déterminant pour la réalisation de l'ensemble des 17 objectifs, consacre la nécessité de prendre d'urgence des mesures de lutte contre les changements climatiques.

40. Pour environ 40 % des pays, le tourisme est perçu soit comme une priorité nationale, dans le cadre des stratégies d'atténuation et d'adaptation, soit comme un secteur vulnérable aux changements climatiques. Au niveau international, le tourisme pourrait également accélérer l'action pour le climat. Néanmoins, comme il est ressorti des débats tenus en 2016 pendant le symposium international du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, à l'occasion de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Marrakech (Maroc), en l'absence de perspective sectorielle, il est impossible d'établir des liens entre l'apport du secteur du tourisme aux contributions déterminées au niveau national et les efforts entrepris par les acteurs du tourisme opérant à l'échelle internationale.

41. Afin de promouvoir une prise de décisions fondée sur des données probantes et de combler le manque de connaissances sur la relation entre les changements climatiques et le tourisme, l'OMT et le Forum international des transports mènent actuellement des recherches à l'échelle mondiale sur les émissions de dioxyde de carbone causées par le tourisme, qui serviront à mettre à jour les estimations antérieures et à formuler des recommandations pratiques destinées aux acteurs du secteur.

42. En Autriche, le Ministère fédéral du développement durable et du tourisme et le Ministère des transports, de l'innovation et de la technologie ont lancé conjointement une nouvelle stratégie climatique et énergétique, intitulée « Mission 2030 », qui traite précisément des conditions d'un passage à une mobilité à faible émission. Le secteur du tourisme est également pris en compte dans la numérisation des nouveaux services de mobilité. L'électromobilité (ou e-mobilité) est encouragée dans le cadre de cette stratégie et des « journées de mobilité touristique » sont organisées régulièrement, comme en 2017, sous la présidence autrichienne de la Convention alpine et dans le cadre de la célébration de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement.

43. La Zambie s'intéresse également au secteur du tourisme dans le cadre de sa stratégie de lutte contre les changements climatiques, tandis que le Soudan dispose d'un projet de plan sur la question, qui doit être finalisé en 2019. Le Guatemala s'est doté de réglementations sur les changements climatiques.

44. Le Bhoutan compte introduire de nouveaux modes de transport et mise sur les véhicules électriques, tandis que les Seychelles transforment leur secteur énergétique et ont adopté une feuille de route sur l'utilisation des énergies renouvelables qui précise les liens avec le secteur du tourisme, notamment en ce qui concerne l'e-mobilité. La Pologne a elle aussi accompli des progrès en ce qui concerne l'e-mobilité.

45. À Trinité-et-Tobago, la stratégie nationale de développement baptisée Vision 2030 (2016-2030) a pour but de résoudre les problèmes liés aux changements climatiques. Référence y est faite au secteur des transports et aux objectifs nationaux de réduction de l'empreinte carbone qu'il est possible d'atteindre en diminuant l'utilisation de combustibles fossiles, en améliorant l'efficacité

énergétique et en augmentant l'utilisation de technologies propres et renouvelables dans le domaine de l'énergie.

46. L'Uruguay s'est doté d'une politique nationale relative aux changements climatiques qui couvre plusieurs points, notamment la gouvernance. De plus, en 2018, il a inauguré la première voie électrique d'Amérique latine, dans la région de La Plata, le long de la côte Atlantique, où se trouvent la majorité des destinations balnéaires du pays. La zone côtière uruguayenne accueille plus de 70 % des visiteurs et c'est là que vivent près de 80 % des Uruguayens. Selon les données disponibles pour 2015, quelque 95 % des recettes en devises tirées du tourisme proviennent de cette région du pays et 86 % des dépenses touristiques des résidents y sont effectuées.

47. Au Mexique, la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques donne des orientations sur les mesures à prendre au cours des 40 prochaines années. Elle prévoit une action à long terme dans le but d'améliorer la santé et la qualité de vie de la population, et de rendre le Mexique plus résilient. Cette stratégie est le fruit de la collaboration des citoyens, entreprises et universitaires avec le Gouvernement mexicain. Le secteur du tourisme est pris en compte dans la stratégie, qui définit les orientations concernant le transport en général, et pas seulement aux fins de tourisme.

48. En République dominicaine, la stratégie de lutte contre les changements climatiques tient compte des modes de transport aérien et terrestre. Dans le cas particulier du tourisme, des bonnes pratiques liées à l'efficacité énergétique, à l'utilisation rationnelle de l'eau et à l'élimination des déchets solides sont mises en œuvre.

49. Le Panama étudie les effets des modes de transport sur les changements climatiques et espère obtenir un financement du Fonds vert pour le climat afin d'élaborer des projets qui pourraient ensuite être incorporés dans son système de transport intégré, auquel il fait référence dans son plan national global pour une mobilité urbaine durable.

50. Étant donné que 60 % des arrivées internationales au Pérou se font par voie aérienne, le pays a prévu un certain nombre d'améliorations opérationnelles et technologiques, dans le prolongement de sa stratégie en matière de lutte contre les changements climatiques, dont l'utilisation de combustibles de substitution et le recours à des mesures fondées sur le marché. De tels changements sont d'autant plus importants que l'aviation est le principal mode de transport.

Élimination de la pauvreté et développement inclusif, notamment pour l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées et la participation des populations autochtones et locales.

51. L'Organisation mondiale des douanes a pris de nombreuses initiatives pour faciliter les mouvements transfrontaliers de biens et de personnes afin d'améliorer la compétitivité économique et d'éliminer la pauvreté, sans pour autant perdre de vue qu'il importe de protéger les sociétés des effets indésirables de ces mouvements.

52. Dans le cadre des mesures prises pour assurer l'autonomisation des femmes et la participation des populations autochtones et locales ainsi que l'intégration de leurs savoirs, de leur culture, de leur patrimoine et de leurs valeurs dans le tourisme durable, l'Uruguay a instauré un « prix du village touristique ». Ce prix est décerné en reconnaissance de la valeur ajoutée apportées sur un plan culturel et en matière de promotion du tourisme durable par les communautés locales des villages de moins de 5 000 habitants (amélioration des perspectives d'emploi, fierté, connaissances locales et attention portée aux ressources naturelles et locales).

53. Par ailleurs, après un processus de certification innovateur, le label égalité des sexes du PNUD, qui a été attribué à l'Uruguay, récompense les efforts consentis pour examiner les disparités entre femmes et hommes au sein des organisations et les combler. Les initiatives menées par des femmes sont également encouragées, et la Commission du genre du Ministère uruguayen du tourisme a lancé un programme « à tous prix », qui a pour but d'engager des artistes locaux pour des manifestations publiques, en faisant plus de place aux femmes.

54. Au Salvador, les communautés autochtones ont été associées à l'élaboration de projets d'écotourisme, à des initiatives d'échange d'expériences et à la création de produits touristiques. En outre, des études ont été menées sur les moyens d'autonomiser les femmes à la faveur des activités touristiques.

55. Le Guatemala a adopté divers mécanismes pour encourager la participation des femmes, notamment la politique nationale relative à la promotion des femmes et à leur pleine émancipation. De plus, des instances telles que le Ministère de l'économie, le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles et le Ministère de la culture et des sports intègrent les peuples maya, garifuna et xinca dans leurs programmes de formation axés sur l'autonomisation des femmes dans leurs communautés.

56. À ce jour, le Ministère panaméen de l'environnement a appuyé la mise en place de quatre accords de cogestion qui devraient bénéficier directement aux populations les plus démunies. En outre, il a encouragé la conclusion d'alliances avec l'Autorité nationale chargée des micro-, petites et moyennes entreprises afin de former des artisanes dans le cadre d'un programme d'entrepreneuriat. Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de renforcement des destinations touristiques, il a collaboré avec des entités telles que l'Autorité et la Direction nationale de l'artisanat pour donner un rôle plus important aux artisans et améliorer la participation des femmes.

57. Pour faire en sorte que les femmes participent davantage à la production et à la commercialisation de produits artisanaux et aux initiatives de tourisme communautaire, priorité est donnée aux propositions visant à promouvoir l'autonomisation des femmes, le patrimoine culturel et la viabilité environnementale dans le cadre du programme péruvien « Turismo Enprende ». L'accès et la participation des mères célibataires et des jeunes femmes au secteur du tourisme sont facilités pour qu'elles puissent bénéficier directement des retombées sociales des activités touristiques. La stratégie nationale de tourisme rural communautaire du Ministère péruvien du commerce extérieur et tourisme favorise le développement d'un tourisme de qualité dans les communautés des trois régions du Pérou (côte, zone montagneuse et forêt tropicale). Collaborer avec les communautés, autonomiser les femmes et remettre à l'honneur les savoirs traditionnels sont donc des éléments essentiels à la mise en œuvre efficace de cette stratégie.

58. A Trinité-et-Tobago, la politique touristique nationale de 2010 couvre la question de la participation des femmes et des communautés autochtones et locales. Actuellement, le Ministère du tourisme apporte la touche finale aux politiques secondaires en faveur de ces groupes de population, notamment dans les domaines de l'écotourisme et du tourisme communautaire. Le pays pourra ainsi se fixer des objectifs et définir, dans un projet de plan de mise en œuvre, les actions et les activités qui devront être entreprises pour assurer leur réalisation.

59. Au Soudan, un système de microfinancement destiné aux femmes et aux communautés autochtones et locales a été mis en place, tandis que l'Uruguay a créé un fonds grâce auquel certaines initiatives de la société civile peuvent bénéficier de petites subventions. La Pologne a adopté la loi relative à l'emploi des personnes handicapées et la République dominicaine a intégré dans ses politiques publiques la

question d'un développement inclusif dont tous les groupes de population puissent bénéficier.

60. L'initiative en faveur de l'organisation de familles d'accueil au Bhoutan répond notamment au souci d'assurer la continuité des pratiques culturelles immatérielles, notamment en ce qui concerne la pérennisation des modes de vie traditionnels authentiques. C'est aussi un aspect important de la politique touristique slovène, qui voit l'accent mis sur le caractère unique du patrimoine et les valeurs locales et mise en conséquence sur la participation des communautés locales.

61. El Salvador a mis en œuvre une stratégie transversale baptisée « villages vivants », qui favorise le développement local et offre des possibilités aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones. De plus, sous la supervision de l'Institut salvadorien du tourisme, des travaux ont été lancés pour améliorer l'accessibilité des parcs nationaux de loisirs. Par ailleurs, le projet de loi relatif au tourisme, qui a été soumis à l'Assemblée législative pour examen, contient un chapitre sur le tourisme accessible.

62. Le service mexicain pour l'égalité des sexes, créé en 2014, a pour principes directeurs l'autonomisation des femmes et le renforcement de la culture institutionnelle. Grâce à ces efforts, le Mexique a pu réaliser des progrès en 2017 au regard des orientations stratégiques élaborées les années précédentes et il en a appliqué de nouvelles qui sont venues améliorer le respect de l'égalité des sexes dans les politiques et processus publics, ainsi que de la part des acteurs et usagers des secteurs du tourisme et des voyages.

63. Par son programme « Impulsa », l'Institut guatémaltèque du tourisme promeut l'entrepreneuriat des femmes dans le secteur du tourisme. Il collabore également avec le secteur privé pour appuyer un projet visant à offrir des possibilités économiques, qui est exécuté avec le soutien de la communauté internationale et favorise la création d'emplois pour les jeunes femmes et les jeunes hommes dans divers secteurs, y compris celui du tourisme.

64. Des travaux sont en cours au Panama dans le cadre du programme « Tourisme pour tous », conformément à la loi sur l'accessibilité et à la politique du Secrétariat des personnes handicapées. Dans le cadre de ce programme, l'Autorité panaméenne responsable du tourisme cherche à améliorer les destinations touristiques afin d'éviter l'exode rural des jeunes et à faciliter la formation des guides touristiques. De même, l'Autorité maritime et l'Autorité des ressources aquatiques du Panama s'efforcent ensemble de mieux encadrer le travail des pêcheurs et des exploitants de bateaux. La gestion du tourisme communautaire est également encouragée.

65. La République dominicaine s'efforce d'assurer l'égalité d'accès à l'emploi. Par exemple, des personnes ayant un handicap visuel ont été embauchées dans des centres d'appel. De même, la question de l'accessibilité des plages a été intégrée dans les critères de certification du Pavillon bleu.

66. À Trinité-et-Tobago, une attention spéciale est accordée aux femmes et aux jeunes dans les politiques relatives à l'écotourisme et au tourisme communautaire et dans les politiques relatives au tourisme sportif et au tourisme communautaire. Aux Seychelles, un programme intitulé « Mon premier travail » facilite l'entrée des jeunes sur le marché du travail, soit par l'emploi, soit par la création d'entreprises. La Turquie a mis en œuvre un certain nombre de projets touristiques financés par l'Union européenne et de manière locale afin d'améliorer la participation des personnes défavorisées au développement du tourisme.

67. En 2017, le Ministère autrichien de la science, de la recherche et de l'économie a publié une étude sur le rôle des femmes dans l'économie autrichienne. Il en ressort

que par rapport aux autres secteurs, celui du tourisme a une forte proportion de travailleuses indépendantes (48:52). À l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, en 2017, le Ministère autrichien chargé du tourisme a organisé, en coopération avec les ministères allemands et suisses correspondants, une conférence sur les destinations touristiques afin de discuter des moyens de faciliter le développement d'un tourisme durable et la participation des communautés locales.

68. Grâce à l'initiative intitulée « Le tourisme durable au service de l'élimination de la pauvreté » et aux fonds obtenus d'un large éventail de donateurs, l'OMT a exécuté quelque 120 projets au profit de 45 pays depuis 2004. Plus récemment en 2017, elle a mené à bien des projets dans le cadre de l'Initiative sur la formation professionnelle dans le domaine du tourisme, en faveur des jeunes et des femmes en Mongolie, au Mozambique, au Timor-Leste et au Zimbabwe, ainsi que des projets de développement et de promotion de l'écotourisme communautaire au Cambodge et au Timor-Leste.

E. Bien mesurer les effets du tourisme à l'appui de processus décisionnels fondés sur des données probantes

69. Les activités et les initiatives mises en œuvre aux niveaux national, régional et local ont souvent pour but d'améliorer la collecte de données probantes dans le secteur du tourisme pour permettre la prise de décisions mieux informées concernant les trois dimensions du développement durable et rendre possible la réalisation des objectifs de développement durable.

70. L'OMT, qui s'est engagée de longue date à appuyer une gestion du tourisme fondée sur des données probantes, a continué de faire des efforts dans ce domaine. Pour augmenter la production de données au niveau national, elle a lancé en 2016, avec l'appui de la Division de statistique des Nations Unies, l'initiative nommée « Vers un cadre statistique de mesure du tourisme durable ». Il s'agit de développer un cadre statistique international permettant de mesurer le rôle du tourisme dans le développement durable en reliant le compte satellite du tourisme déjà existant au Système de comptabilité environnementale et économique. En rapprochant stratégiquement les deux cadres, économique et environnemental, l'initiative a pour but d'offrir une structure et un langage communs qui permettent d'exploiter, dans toute leur richesse, les données déjà disponibles et de produire, de gérer et d'intégrer les données plus efficacement.

71. En 2017, à l'occasion de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement, le Gouvernement philippin et l'OMT ont organisé à Manille du 21 au 24 juin la sixième Conférence internationale sur les statistiques du tourisme, dans l'objectif de déterminer les moyens permettant de mesurer la durabilité et d'adopter une méthode statistique au niveau national. Au total, 1 500 personnes venues de 88 pays y ont participé, parmi lesquels des ministres, des statisticiens renommés, des représentants du secteur privé et des décideurs d'organisations internationales.

72. Outre ses efforts pour améliorer la mesure du tourisme au niveau national, l'OMT a continué à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes à l'échelon local pour accroître la production de données probantes sur les trois piliers de la durabilité. Compte tenu du fait que le suivi des piliers environnemental et socioculturel de la durabilité laisse depuis longtemps à désirer, le Réseau international d'observatoires du tourisme durable de l'OMT continue d'aider les destinations touristiques à adopter des méthodes de mesure plus exhaustives. Il offre à ses membres une plateforme dynamique pour échanger des informations, tirer des leçons de l'expérience et trouver de nouvelles idées. Depuis 2016, le nombre de membres du Réseau international est passé de 15 à 22, et trois nouvelles destinations touristiques

sont en passe d'y adhérer. Des observatoires ont notamment été créés au Brésil, en Chine, en Croatie, aux États-Unis d'Amérique, en Grèce, en Indonésie, au Mexique, en Nouvelle-Zélande et au Portugal.

73. Pour favoriser le partage de connaissances, l'OMT organise chaque année des rencontres mondiales du Réseau international d'observatoires du tourisme durable, à l'occasion desquelles les destinations touristiques existantes et celles qui sont intéressées, ainsi que d'autres acteurs du secteur touristique peuvent échanger leurs expériences, améliorer leur connaissance des pratiques exemplaires et améliorer leurs efforts en matière de suivi. Les réunions annuelles évoluent au fil des progrès réalisés dans le domaine de la mesure du tourisme, qui voit à l'heure actuelle d'importants efforts consentis à l'échelle locale, ce qui permet de mieux aligner et intégrer les approches retenues d'un point de stratégique.

74. À la première réunion mondiale, tenue en 2016, les destinations touristiques du nouveau cadre du Réseau ont été présentées. À la deuxième réunion, organisée en 2017, les participants ont eu l'occasion de discuter de méthodes qualitatives et quantitatives spécifiques d'évaluation des effets du tourisme à l'échelon local, et d'être informés des derniers faits nouveaux concernant les données non traditionnelles et des possibilités offertes par les progrès de la technique. C'était également l'occasion pour les nouvelles destinations touristiques et celles qui étaient intéressées d'être encadrées par des destinations plus expérimentées. La troisième réunion mondiale devrait se tenir en octobre 2018 et sera consacrée aux mesures concrètes qu'il convient de prendre pour faire fonctionner un observatoire, avec des exemples pratiques et interactifs d'activités de mesure spécifiques.

75. Des observatoires continuent d'être créés en tenant compte des leçons tirées des premières années. Ils permettent d'améliorer la collecte de données à l'échelle des destinations touristiques. Afin de favoriser le transfert de connaissances entre les différents niveaux, les pays sont de plus en plus nombreux à élaborer des cadres politiques et lignes directrices à l'échelle nationale, en mettant l'accent sur les mesures à l'échelon local. En Indonésie, au Mexique et au Portugal, par exemple, un lien direct a été établi entre les objectifs des plans nationaux de développement du tourisme et les activités de mesure au niveau local, en faisant fond sur les travaux des observatoires à l'échelon local. Ainsi, il est clair qu'un soutien plus marqué est apporté aux efforts déployés à l'échelon local et partant, que le rôle des acteurs locaux dans les progrès nationaux est mieux reconnu – non seulement dans le secteur du tourisme mais aussi dans le cadre des débats internationaux sur le développement urbain et les changements climatiques.

76. L'essor du secteur du tourisme a nécessité une amélioration des techniques de gestion et de planification, la promotion d'une meilleure gouvernance des destinations touristiques et l'adoption d'approches participatives. Avec l'augmentation du nombre de touristes voyageant dans le monde, un nombre croissant de destinations touristiques doivent s'adapter pour gérer les flux de touristes de plus en plus importants et les conséquences qui en découlent sur les plans environnement et social. La capacité à prendre des décisions éclairées est donc l'une des questions fréquemment abordée lors des discussions concernant le développement du tourisme, en vue de préserver la sécurité et la salubrité des milieux de vie et le bien-être des populations locales, tout en proposant aux visiteurs des destinations attrayantes.

77. Pour parvenir à un équilibre entre toutes ces exigences, les méthodes de gestion à l'échelle des destinations touristiques ont été revues, pour délaisser une approche purement quantitative fondée sur les activités promotionnelles au profit d'une démarche tenant davantage compte du contexte et des besoins locaux. Pour de nombreuses destinations touristiques à travers le monde, cela a donné lieu à une réduction des activités publicitaires, voire même à leur abandon. Il s'agit plutôt

désormais de mieux comprendre quels sont les différents types de voyageurs qui se rendent dans les diverses destinations et d'en aiguiller les flux grâce à la mesure des trajectoires de déplacement en temps réel et aux analyses prévisionnelles ; de proposer des produits et services qui permettent de mieux étaler les visiteurs dans le temps et l'espace ; et de mieux adapter les offres touristiques aux profils des visiteurs.

F. Progrès accomplis dans le secteur du tourisme qui favorisent un développement durable

78. La numérisation du secteur du tourisme est d'une importance essentielle pour faire évoluer les modes de gestion du tourisme aux niveaux local, national et régional. Grâce aux nouvelles solutions technologiques et aux données disponibles, les acteurs du tourisme sont en mesure de mieux gérer les incidences du secteur. Si les progrès de la technique permettent au secteur d'être mieux adapté aux besoins des voyageurs et autorisent une planification et une exécution plus efficaces des opérations en cours, ils facilitent aussi la prévision des scénarios de développement, bouleversant de fond en comble la gestion d'ensemble du secteur du tourisme. De manière générale, la collecte, la gestion et l'utilisation des données sont devenues des activités vitales pour les entreprises et les destinations touristiques. Elles permettent de gagner en compétitivité, de mettre en place des structures de gouvernance inclusives et de favoriser la durabilité.

79. Les première et deuxième Conférences mondiales de l'OMT sur les destinations intelligentes ont été organisées en 2017 et 2018 en vue d'élaborer et de promouvoir de nouveaux modèles touristiques adaptés au XXI^e siècle, qui soient fondés sur l'innovation, les progrès de la technique, la durabilité et l'accessibilité. Organisées en collaboration avec le Ministère espagnol de l'énergie, du tourisme et du numérique et différentes destinations partenaires (la Région de Murcie en 2017 et la Principauté des Asturies en 2018), ces conférences ont été l'occasion de réunir des experts du tourisme international dans le but d'examiner aussi bien les possibilités que les difficultés présentées par les produits et services innovants basés sur de nouvelles solutions technologiques. Chacune de ces conférences a attiré plus de 500 participants, notamment des représentants de gouvernement, des entités du secteur privé, des chercheurs, des universitaires et des représentants de centres de technologie.

80. La Conférence mondiale sur les destinations intelligentes est devenue une plateforme importante qui permet aux participants de partager leurs connaissances, de nouer des partenariats et de mieux comprendre les grandes questions liées aux destinations intelligentes. Les participants ont pu aborder un certain nombre de sujets, comme les données géoréférencées (services de localisation) ; l'Internet des objets et les mégadonnées ; la transformation numérique au sein des destinations touristiques ; les plateformes de données ouvertes et les approches participatives en matière de surveillance ; la gouvernance intelligente des destinations ; les exemples de réussites grâce aux données ; la mobilité intelligente ; le nouveau voyageur à l'ère du numérique ; l'utilisation de la technique pour améliorer l'accessibilité des destinations ; l'économie circulaire ; l'accessibilité numérique ; la mise à profit des progrès de la technique pour préserver le patrimoine culturel et la biodiversité ; les nouvelles techniques de mesure de la satisfaction des visiteurs et des communautés ; l'innovation numérique et les nouveaux modèles d'affaires.

81. Grâce à la quantité croissante de données géoréférencées disponibles, les destinations touristiques sont en mesure d'améliorer les mécanismes d'établissement de rapports et de prise de décision. Nombre des sources utilisées ne sont pas nouvelles dans le domaine de la statistique officielle (comme les images satellitaires) et cela fait

de nombreuses années que les données géoréférencées sont exploitées dans divers secteurs, mais c'est uniquement grâce aux nouveaux progrès de la technique (notamment en ce qui concerne l'accès à de nouvelles sources et une puissance de calcul plus grande, plus forte et plus rapide) que les données géospatiales peuvent être collectées et exploitées de manière inédite dans tous les secteurs, y compris celui du tourisme.

82. Les nouvelles technologies permettent aux destinations touristiques de suivre plus précisément et sans délai les effets du tourisme, de sorte que les acteurs du secteur peuvent communiquer de manière plus transparente avec toutes les parties prenantes. On constate que les données touristiques sont communiquées de manière plus ouverte et plus transparente tant au niveau national que local, grâce à la création et la publication de systèmes d'information géographique qui fournissent une vue d'ensemble précise de l'information relative au tourisme.

83. Pour encourager la numérisation dans le secteur du tourisme, un nombre croissant d'initiatives sont mises en place à l'appui de nouvelles idées et de nouveaux modèles d'affaires qui ont le potentiel de favoriser le développement durable. Dans le but de créer des emplois, d'ouvrir de nouvelles perspectives et d'assurer la durabilité et la compétitivité du secteur à l'avenir, un nombre accru d'entités privées et publiques ont commencé à concevoir des accélérateurs à l'intention des start-up du secteur du tourisme – un phénomène sans doute appelé à prendre de l'ampleur.

84. C'est en consultant les entreprises et les destinations du monde entier qu'il a été possible de dégager toutes ces tendances, qui ont été décrites et examinées dans diverses publications et lors de plusieurs conférences. Avec les progrès de la technique, ces changements devraient se poursuivre et offrir de nombreuses possibilités de développement durable dans le secteur.

III. Conclusions et recommandations

85. **Les pays considèrent toujours le développement du tourisme durable comme un secteur stratégique lorsqu'ils adoptent de nouvelles politiques et nouveaux textes législatifs ou mettent à jour ceux qui sont déjà en vigueur dans un certain nombre de domaines, comme l'atténuation de la pauvreté ; la protection de la biodiversité et du patrimoine culturel ; les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ; la diversification économique ; et le renforcement d'un développement inclusif de tous les groupes de population. Dans ce contexte, la célébration de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement en 2017 a marqué une étape importante car elle a facilité la mobilisation des parties prenantes et a contribué à mieux faire connaître l'apport du secteur du tourisme au développement durable. L'Assemblée générale voudra peut-être inviter les gouvernements à :**

a) **Redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs du développement durable en général et les objectifs 8, 12 et 14 en particulier, et, à cet égard, mettre en avant les exemples de bonnes pratiques et de solutions innovantes dans le secteur du tourisme ;**

b) **Prendre des mesures et appuyer les initiatives visant à promouvoir l'emploi des groupes défavorisés dans le tourisme, notamment les pauvres, les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les travailleurs âgés et les personnes handicapées ;**

c) **Mobiliser l'ensemble des pouvoirs publics et renforcer la cohérence des politiques et des institutions, en appuyant les mécanismes de financement et les initiatives en faveur de l'exécution de projets de lutte contre la pauvreté,**

notamment les initiatives d'organisations communautaires et de petites entités du secteur privé.

86. À la lumière de la Déclaration de Cancún sur l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour le bien-être, dans laquelle l'importance du tourisme pour l'intégration de la conservation de la biodiversité est soulignée et le tourisme reconnu comme un facteur de changement, l'Assemblée générale voudra peut-être :

a) Inviter les gouvernements, les organismes internationaux et les autres organisations compétentes à intégrer la conservation de la biodiversité dans le secteur du tourisme et dans les plans et stratégies de lutte contre les changements climatiques, en tenant compte des questions économiques, sociales et culturelles dans le cadre des efforts d'adaptation aux changements climatiques et de préservation des services écosystémiques pertinents ;

b) Maintenir les chaînes d'approvisionnement locales et encourager et aider les petites et moyennes entreprises aux modèles d'activité touristique divers dans les destinations émergentes à contribuer à la réduction de la pauvreté, à protéger l'environnement et à promouvoir le développement durable et la réalisation des objectifs de développement durable ;

c) Assurer une gestion responsable des ressources, en s'attaquant aux effets négatifs du surtourisme et en respectant les limites des capacités environnementales et socioculturelles ;

d) Améliorer les observatoires du tourisme durable existants et en installer d'autres dans de nouvelles destinations touristiques pour améliorer la mesure et le contrôle des empreintes écologiques et en rendre compte, et pour maximiser les retombées positives des opérations touristiques ;

e) Promouvoir la sensibilisation du public, l'éducation et la formation sur un tourisme durable respectueux de l'environnement et sur le rôle positif que peut jouer l'adoption de modes de consommation durables ;

f) Encourager l'application de la Déclaration de Cancun à tous les niveaux et dans tous les secteurs et mobiliser les ressources nécessaires au respect des engagements qui y ont été pris.

87. Comme il existe des liens étroits entre le tourisme et les problèmes sociaux, économiques et environnementaux, et comme le secteur du tourisme peut être un moteur du changement, il est indispensable qu'y soient adoptés des modes de consommation et de production durables pour accélérer le passage à la durabilité à l'échelle mondiale. À cet égard, l'Assemblée générale voudra peut-être :

a) Souligner la nécessité d'intégrer des modes de consommation et de production durables dans le secteur du tourisme, notamment par l'identification et l'adoption de méthodes de planification du tourisme qui permettent une utilisation plus efficace des ressources ;

b) Encourager la demande en modèles de substitution, en particulier en modèles commerciaux circulaires fondés sur des ressources renouvelables, des cycles de vie des produits plus longs et diversifiés, une consommation partagée et des chaînes de valeur interconnectées, afin d'assurer non seulement la durabilité du secteur du tourisme, mais aussi le développement durable des destinations touristiques elles-mêmes ;

c) Inciter les gouvernements, le secteur du tourisme et les organisations compétentes à adhérer au programme Tourisme durable du réseau One Planet, pour permettre un passage plus rapide à des modes de consommation et de

production durables dans le secteur du tourisme et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12, avec la possibilité de faire progresser les travaux sur la voie des autres objectifs du Programme 2030, véritable plan directeur mondial en faveur du développement durable ;

d) Encourager les gouvernements et les autres parties prenantes à utiliser la plateforme « Tourism for SDGs – journey to 2030 » (le tourisme au service des objectifs de développement durable – voyage à l'horizon 2030), lancée par l'OMT et la Suisse (en marge du forum politique de haut niveau du Conseil économique et social sur le développement durable) pour faire en sorte que le tourisme joue un plus grand rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable.

88. Grâce à l'application systématique des techniques de suivi, d'évaluation et de gestion de l'information, les décideurs, les planificateurs, les responsables du secteur touristique et les autres parties prenantes concernées sont en mesure de renforcer les capacités institutionnelles à l'appui de la formulation et de l'application des politiques, stratégies, plans et processus de gestion du tourisme durable.

89. Le tourisme, comme d'autres secteurs, connaît actuellement une transformation numérique rapide, qui offre de nouvelles occasions d'améliorer sa durabilité sur la base de données obtenues en temps voulu, ce qui rend cette transformation encore plus importante pour la compétitivité du secteur – une tendance qui devrait s'accroître encore à l'avenir. À cet égard, l'Assemblée générale voudra peut-être :

a) Inviter les gouvernements et les parties prenantes concernées à accueillir favorablement les nombreuses possibilités qu'offre le passage au numérique dans le secteur du tourisme et à promouvoir la mise au point de solutions intelligentes qui intègrent les connaissances tirées de sources de données traditionnelles et non traditionnelles, en appuyant les activités de renforcement des capacités connexes et en assurant la participation à long terme des communautés locales et l'adoption d'une vision plus globale, fondée sur les faits, du développement durable dans le domaine du tourisme ;

b) Encourager et aider les acteurs du tourisme à tous les niveaux dans leurs efforts pour acquérir l'expertise nécessaire à la transformation numérique de leurs entreprises et de leurs destinations touristiques et appuyer les efforts déployés pour améliorer les données disponibles grâce à des composantes spatiales géoréférencées (localisation) afin de générer des informations plus précises et plus pertinentes dans le secteur du tourisme ;

c) Encourager les gouvernements à tenir compte du contexte et des problèmes socioculturels et environnementaux spécifiques aux destinations touristiques considérées lors de l'élaboration de systèmes de destination intelligente, de la définition des objectifs, et de la formulation de stratégies et de plans d'action, en établissant des priorités lors de l'application de solutions intelligentes ;

d) Exhorter les pays et les destinations touristiques à adopter une démarche participative avec toutes les parties prenantes, en tirant parti de manière responsable des possibilités offertes par les nouvelles solutions technologiques et en misant sur le dialogue, la transparence et l'éthique pour s'assurer de la viabilité et de la résilience des destinations touristiques ;

e) Participer aux initiatives pertinentes de l'OMT, telles que le projet sur la mesure du tourisme durable et le Réseau international d'observatoires du tourisme durable, afin de contribuer à la conception de politiques éclairées à

l'échelle mondiale grâce à la connaissance et à la diffusion des pratiques exemplaires et à une meilleure sensibilisation des parties prenantes du tourisme et au renforcement de leurs capacités en matière de durabilité ;

f) Inviter les gouvernements, les organisations internationales et les acteurs du secteur du tourisme à chercher sans cesse à améliorer, en collaboration avec d'autres secteurs, les échanges d'information et la coopération, en appuyant et en encourageant la mise en place de plateformes de données ouvertes aux fins du développement durable du secteur ;

g) Favoriser une étroite coopération intersectorielle au sujet des solutions intelligentes pour que les destinations touristiques puissent être certaines de leur transposabilité et en mesurer les conséquences afin de relever les défis posés par la transformation numérique ;

h) Inviter l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et les gouvernements à renforcer les partenariats public-privé et à financer le progrès technique et l'innovation, tout en investissant dans le savoir et le capital humain.
